

À propos des instances énonçantes

(d'après *La Jeune Parque* de Paul Valéry)

Janeta Ouzounova

“Il faudrait (...) distinguer l'énonciation parlée de l'énonciation écrite. Celle-ci se meut sur deux plans : l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer. De longues perspectives s'ouvrent à l'analyse des formes complexes du discours, à partir du cadre formel esquissé ici”

[Benveniste, 1974, p. 88].

Les dernières lignes de l'article de Benveniste permettent une transposition : le discours écrit, pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, mime une situation d'interlocution immédiate. C'est bien dans l'éventualité d'une analyse textuelle dont les termes premiers seront fournis par la linguistique de l'énonciation que s'inscrivent les propos de Benveniste. Notre but n'est pas d'évoquer ici l'essor des linguistiques et des modèles énonciatifs issus de ce programme ; nous souhaitons simplement prendre appui sur une vision du texte qui retient la catégorie centrale d' "instance", et de considérer la cohérence textuelle comme un rapport constant à l'instance qui s'énonce. Ainsi, le souci qui nous guidera, en lisant la première séquence (les vers 1-37) de *La Jeune Parque*¹, est-il d'identifier les types de sujet (d'instance) qui s'y déploient. En guise d'orientation première, je retiens deux points de la citation liminaire : 1) le discours écrit est une énonciation par délégation : l'auteur y met en scène des êtres projetés ; 2) ces projections sont des individus complexes. C'est en tant qu'individus linguistiques que la première partie de l'exposé tâchera de les interroger ; à l'examen des indicateurs de personne, une difficulté apparaîtra assez vite — si on maintient séparés les deux plans, celui (premier) de l'énonciateur et celui (secondaire) des projections, la correspondance entre expression linguistique et réalité discursive peut faire problème. Il s'agira donc de laisser le texte valéryen soulever quelques questions autour de cette difficulté, et de voir comment il y répond.

¹On peut se reporter ci-dessous (p. 145) à ces premiers vers du poème de Paul Valéry, extraits de [Valéry, 1957, p. 96-97].

I. Le niveau linguistique

1. Qui pleure là, sinon le vent simple, à cette heure
2. Seule, avec diamants extrêmes ?... Mais qui pleure,
3. Si proche de moi-même au moment de pleurer ?

Face à une structure monologale, comme le montrent les premiers vers, l'attention porte sur les partenaires de l'échange, le *Moi* locuteur et le *Moi* écouteur, l'alternance du pronom autonome et du pronom conjoint assurant le cadre de l'énonciation sui-réflexive [Benveniste, 1974, p. 85 et p. 86].

Que nous disent les linguistes à propos de ces deux formes ? Non sans rapport avec la tradition guillaumienne, qui confère un statut nominal à la série autonome, Benveniste — mais dans la perspective qui est la sienne : décrire la classe de mots promue à l'existence par l'acte d'énonciation —, la met en rapport avec le nom propre. *Moi* est, dit-il, la “désignation autique de celui qui parle : c'est son *nom propre de locuteur*” ; *Moi*, antonyme, se distingue par là du pronom *Je* [1974, p. 200 et p. 201]. Ce surcroît de sens formel (la valeur onomastique) ne semble pas conduire le linguiste à chercher un glissement sémantique entre *Je* et *Moi*. Bien au contraire, il dénonce fermement la théorie de Damourette et Pichon, au vu de laquelle, justement, “l'empersonnement tenu réduit la personne à son rôle unique d'être ce qui (...) parle, tandis que l'étoffe l'éclaire dans sa complexité d'être organisé”. Quoi qu'il en soit, la question d'une différence autre que distributionnelle entre les deux formes reste, comme le dit Michel Arrivé, tributaire de la concurrence des critères [1994, p. 146 et p. 148]. Critères qu'il faudrait sans doute expliciter ici davantage, ne serait-ce que pour illustrer l'extrême complexité des positions sur le problème des déictiques, et particulièrement sur celui de leur “sens”. Contentons-nous de ce qui nous semble être un présupposé général : la catégorie pronominale est envisagée dans un rapport nécessaire quand celui-ci est posé avec une instance personnelle assumant sa parole². Or, dans le discours, cette assumption n'est pas toujours enregistrée ; le poème qui nous intéresse ici, par exemple, met en scène un sujet en transformation vers une “personnalisation croissante” (Valéry, I, p. 847)³. Au début, comme nous le verrons, l'instance désignée par *Moi* témoigne d'un jugement instable ; en revanche, c'est le *Je* qui, plus loin, signale l'apparition de l'autodésignation assumée. Dans le système des pronoms, le statut de la première instance peut être pris en charge par l'indéfini ou le neutre : on le sait, c'est vers le *On* ou le *Ça* que se tournent le phénoménologue et le psychanalyste ; n'oublions pas le *Moi* lacanien, “étoffe” de l'inconscient perçant dans l'énonciation [Arrivé, 1994, p. 164]. Le vocabulaire valéryen, lui, semble retenir, d'après les occurrences examinées, le terme de “*Moi premier*”. Nous y reviendrons.

²Même si l'acte de langage ne nécessite pas d'être toujours pleinement assumé, le rapport d'intentionnalité reste obligatoire : c'est du moins ce que conclut Catherine Kerbrat-Orecchioni à la suite d'un examen richement documenté [1980, p. 179-180]. Nous partageons, quant à nous, la position de Jean-Claude Coquet pour qui l'instance non-sujet, dépourvue de jugement et donc d'intentionnalité, est néanmoins une instance énonçante [Coquet, 1993, p. 13].

³Les références au texte des «Cahiers» de Paul Valéry figurent ici dans le corps de la page, avec l'indication du volume suivie de la pagination. Elles renvoient à l'édition de la Pléiade, Gallimard, 1973 pour le volume I, 1974 pour le volume II.

Sans perdre de vue les problèmes soulevés par une telle “polémique”, il nous semble pertinent de dire, avec Jean-Claude Coquet, que ce n’est pas l’indicateur qui doit nous guider, mais le statut instanciel ; l’absence ou la présence de jugement étant le critère de reconnaissance : non-sujet ou sujet [1993, p. 13 et p. 15 ; pour “instance énonçante”, p. 12]. C’est dire également que l’instance se révèle à partir d’une expérience subjective ; que le pouvoir de signifier commence avant la prise en charge par le jugement de cette même expérience.

Revenons au début de *La Jeune Parque*.

II. Qui est Moi ?

1. Qui pleure là, sinon le vent simple, à cette heure
2. Seule, avec diamants extrêmes ? ... Mais qui pleure,
3. Si proche de moi-même au moment de pleurer ?

Au premier vers, l’instance énonçante se présente comme le sujet d’une expérience perceptive : quelqu’un pleure là. Perception doublée, au vers 3, d’une intervention d’ “évaluant”, pour reprendre le mot de Valéry (II, p. 241), car le sujet, tout en s’interrogeant sur l’origine de sa perception, se décrit lui-même sinon comme étant au bord des larmes, du moins dans un état émotif voisin : si proche de moi-même au moment de pleurer.

Les lecteurs familiers des *Cahiers* le savent : le moment du réveil est privilégié dans la réflexion valéryenne, notamment pour analyser ce qu’il appelle la “valeur de veille” ; celle-ci s’affirme dans la distinction progressive des domaines du sujet et de l’objet (II, p. 234 et p. 104). Au sortir du sommeil, nous sommes donc dans un point zéro, un point de fusion entre moi et le monde, base constante, dit Valéry, sur laquelle “les variations sensorielles, affectives et cognitives se jouent (...)” (I, p. 1207).

Au moment où je me réveille — pensons à Proust — mon corps est en avance sur moi. Le réveil comporte un souvenir du corps, dit encore Valéry (II, p. 237). Si c’est bien au corps, à son mode spécifique de signifier, que renvoie le prédicat “pleurer”, la plainte est néanmoins perçue en dehors de moi : *pleurer* est présenté comme un processus à la personne indéfinie ; le vent en est, par hypallage, l’agent. C’est d’ailleurs grâce à la même figure que, en cet état “confusionnaire” (II, p. 379), le monde environnant est investi d’attributs humains renvoyant à l’expérience subjective : la houle de la mer “murmure” ou retire “dans ses gorges de roche / (...) Une rumeur de plainte et de resserrement” (vers 10 et 12).

Le sujet discursif peut être rapporté ainsi à une instance “prépersonnelle”, un “moi” qui n’a pas la conscience claire “d’être le vrai

⁴Valéry a recours, lui aussi, à l'indéfini, quitte à passer par l'impersonnel : "Il ne faut pas dire : Je m'éveille, mais : Il y a éveil" (II, p. 127) ; en cet état, "On se fait Je" (II, p. 147).

Retenons aussi cette formulation citée par J. Levaillant : "un pronom neutre antérieur à tout nous" [Valéry, 1995, p. 11].

sujet de [sa] sensation [Merleau-Ponty, 1945, p. 318 et p. 249]. Il est curieux de constater à quel point, en évoquant la spécificité de la sensibilité, les termes du phénoménologue et du "penseur de l'aube" se rejoignent. "On perçoit en moi" est la formule appropriée pour traduire, selon Merleau-Ponty, l'expérience perceptive. Valéry ne dit pas autre chose à propos des sentiments : "Nous sentons quelqu'un sentir en nous" (II, p. 360). Les parallèles peuvent être multipliés⁴. Ajoutons seulement, pour rester dans le vocabulaire analytique de Valéry, que ce lieu d' "origine", ce "champ" dans lequel l'activité propre du corps et de la conscience prennent appui, est du domaine du "Moi premier" (II, p. 319) — Moi "impersonnel", siège de nos "pouvoirs ressentis" (nous ne sommes pas loin de la "sphère d'appartenance" husserlienne), *capitale* de la vie naturelle du corps, d'une part, mais aussi de ses perturbations les plus violentes (I, p. 1176 et II, p. 246 et p. 314-315). A ce niveau premier persiste une sensation d'existence indépendante (II, p. 280) ; c'est elle que les vers suivants nous invitent à partager :

4. Cette main, sur mes traits qu'elle rêve effleurer,
5. Distraitement docile à quelque fin profonde,

en attendant qu'une "conscience consciente", un "Moi secondaire" (II, p. 240 et p. 319) doté de jugement puisse l'assumer. Comme le dit cette belle formulation de Michel Deguy : afin que "«j'» émerge à la parole, (...) je passe par Léthé (le «sans-s'en-apercevoir» des Grecs), pour pouvoir énoncer en «première personne»" [1986, p. 131-132]. L'angoisse qui accompagne ce qui, pour l'instant, n'est qu'une "tentative pour juger" (II, p. 205) nous est communiquée, en-deçà des isotopies sémantiques que l'on peut établir, grâce au pouvoir spécifique, *présignificatif*, de l'être "en poésie" (I, p. 473). Relisons les trois vers du début pour essayer de repérer les éléments qui mobilisent d'emblée notre sensibilité, avant toute représentation. Valéry a du reste souvent insisté sur ce pouvoir de "régénérer une sensation" (I, p. 313), cette propriété du langage de transformer sa propre matière en "perception complète des choses mêmes" (I, p. 473). Sans doute faudrait-il rappeler d'abord, avec Pierre Guiraud [1953, p. 29], que l'alexandrin correspond, en principe, à une unité physiologique par excellence : une respiration, une onde d'attention, quatre battements du cœur. Par conséquent, le tétramètre iambique régulier, avec ses quatre temps forts et le relâchement, à la césure, entre l'inspiration et l'expiration, reproduit le rythme normal de notre pouls et de notre souffle. C'est justement ce rythme naturel qui est perturbé au niveau du tercet envisagé : par l'accumulation de syllabes voisines accentuées ([kɪplœrəla] , [sɪprɔʃ]) ainsi que des arrêts irréguliers : césures décalées (du fait de l'incise au vers 1 ou de l'interrogative au

vers 2, rejet à la rime ((...) cette heure / Seule (...)), diérèse ([di-amã (z)- ekstre]), à quoi s'ajoute l'insistance de la question répétée (Qui pleure (...) ? (...) Mais qui pleure (...) ?). A l'inverse, la modulation, jouant sur le timbre et la quantité, adoucit les accents toniques comme les coupes inattendues : le mouvement, ralenti par la longueur des [œ], avance dans une délicate fluidité qui évoque l'être même de la plainte, son être sensible. Et n'oublions pas l' "état chantant" obtenu par les cinq nasales... Aussi bien les ressources du rythme et de la modulation fournissent-elles deux procédés en concurrence, sur lesquels le poète joue, suivant qu'il veut amplifier ou assourdir, combiner ou séparer les deux régimes évoqués plus haut : celui des sens et des perceptions, et celui des manifestations brusques de l'affect (II, p. 378). Ce mode de communication (qui correspond, dans l'échange oral, au mode énergétique, à l'influence directe sur notre organisme, dit P. Ricœur [1986, p. 106] en commentant l'acte perlocutionnaire) serait impossible sans qu'il y ait, au départ, une identification corporelle entre l'instance productrice et l'instance projetée. L'une, par sa voix, donne corps à l'autre, dit Jean-Claude Coquet [1996].

Parvenus à ce point du poème, nous avons constaté que l'instance énonçante se meut entre deux registres, désignés auparavant comme relevant du *On* et du *Ça*. Ils ont en commun notre impuissance à les maîtriser : contre la sensation, à l'état naissant comme à l'état extrême, nous ne pouvons rien, dit Valéry (I, p. 1193). Une sensation brutale a interrompu le sommeil de la Parque ; les larmes ont jailli, tout son corps est mû par une force inconnue :

13. Que fais-tu, hérissée, et cette main glacée,
14. Et quel frémissement d'une feuille effacée
15. Persiste parmi vous, îles de mon sein nu ?...

Cette force, comparable à celles qui "éveillent le sujet endormi (...), le percent ou l'étranglent tout à coup au milieu de quelque état que ce soit" (II, 508), une pulsion, dira le psychanalyste, a provoqué une sorte de stupeur qui a suspendu — ou affaibli — le jugement ; c'est à l'instance corporelle, lieu où la force s'est propagée, de faire état, au moyen de son arsenal d'expressions spécifiques, de la souffrance qu'elle intègre. Non-sujet corporel, d'une part, pré-sujet, capable de témoigner mais non de dépasser l'expérience physique, de l'autre ; ils appartiennent tous les deux à un même univers, l'univers "subi", dit Valéry. Pour changer d'univers, pour accéder à un "monde libre" (I, p. 1330), il faut que le sujet soit capable d'une "représentation de sa sensation" ; c'est à cette condition que le calme pourra succéder à la tempête (I, p. 859). Le moment de la prise de conscience sépare ces deux univers auxquels correspondent deux temporalités différentes : avant, nous étions dans le temps de l'expérience ;

maintenant, l'évaluation de cette expérience peut commencer. Le passage de l'une à l'autre est signalé par l'apparition du *Je* :

16. Je scintille, liée à ce ciel inconnu...

17. L'immense grappe brille à ma soif de désastres.

On est ainsi amenée à identifier, avec l'instance, la double pression qui s'exerce en elle : l'attraction irrésistible du ciel étoilé, figure obligée du Destin et de son pouvoir absolu sur les hommes, et la force intérieure, tout aussi irrépressible, du désir de savoir. C'est cette pression conjuguée qui l'a poussée à changer de position : elle était couchée ; elle est maintenant sur l'écueil pour interroger "[son] cœur quelle douleur l'éveille" (vers 26). Un second indice formel — l'emploi du passé (le "passé subjectif"⁵ de Benveniste) — marque l'avènement définitif de l'instance de jugement ; en effet, la représentation du "(...) crime par moi-même ou sur moi consommé" (vers 27) engage la recherche de la cause, en convoquant le moment antérieur où le sujet avait la maîtrise de soi et pouvait par un acte volontaire⁶ mettre en spectacle son expérience physique, figurée par la morsure du serpent :

28. ... Ou si le mal me suit d'un songe refermé,

(...)

30. [Quand] J'ai de mes bras épais environné mes tempes

31. Et longtemps de mon âme attendu les éclairs ?

(...)

34. Et dans mes doux liens, à mon sang suspendue,

35. Je me voyais me voir, sinueuse, et dorais

36. De regards en regards, mes profondes forêts.

37. J'y suivais un serpent qui venait de me mordre.

Aussi bien le retour analytique est-il conclu avec la mise en rapport entre la morsure passée et la souffrance actuellement ressentie ; autrement dit, entre la passion de se connaître et, sur le plan moral, l'épreuve de l'identité divisée⁷. En établissant la relation de cause à effet, l'instance-sujet a rationalisé la représentation : dernière étape du processus par lequel *On* s'est fait *Je*.

Ainsi avons-nous essayé de considérer comment se dégage, "à chaque instant", dira Valéry, le statut instancier et comment suivre ses transformations. Nous pensons tout au moins disposer, à ce stade, d'un minimum d'éléments pour formuler en ces termes le parcours de l'instance : soumise à une force immanente et à une force transcendante (dans l'ordre), elle est d'abord non-sujet, à l'intérieur d'un univers d'hétéronomie ; sujet, ensuite, dans un univers d'autonomie [Coquet, 1996]. C'est une identité minimale, non assumée, qui correspond au

⁵Le linguiste le désigne encore comme l' "aoriste du discours" dans "Les Relations de temps dans le verbe français" [Benveniste, 1966, p. 249].

⁶La maîtrise du "mouvement mental" [Robinson, 1963, p. 131] va de pair avec le contrôle des mouvements du corps : "(...) toute à moi, maîtresse de mes chairs, / Durcissant d'un frisson leur étrange étendue", dit la Jeune Parque aux vers 32-33.

⁷Conséquence fatale du dédoublement du sujet (sujet connaissant/objet de la connaissance : "je me voyais me voir..."). J. Lévaillant souligne l'effet, dans la totalité du poème, de "la déconstruction du cogito cartésien effectué depuis longtemps par Valéry d'une manière qui préfigure la critique de ce même cogito par Jacques Lacan" [Valéry, 1995, p. 151].

premier univers ; “identité pure”, dit Valéry : le *Moi* premier est sans attributs, sans savoir et sans pouvoir (II, p. 317). Ainsi est intégrée l’instance corporelle avec son pouvoir de signifier. Vient, après, comme nous l’avons vu, le pouvoir de la représentation et du jugement. Rappelons, en guise de conclusion provisoire, que le souci de l’auteur était de mettre en scène une “idée de l’individu *complet*” (I, p. 277).

Notre but était de réfléchir sur les types d’instances énonçantes — et, à l’occasion, sur leurs correspondants linguistiques — à partir de l’“ouverture” seule de ce “drame lyrique”. Si l’on croit, avec O. Nadal, que cette ouverture contient “en raccourci ou en puissance tout le propos de la *Jeune Parque*” [1957, p. 304], on peut espérer qu’une analyse de la totalité du texte n’invalidera pas notre étude.

(Université de Veliko-Tirnovovo — Bulgarie)

Bibliographie

ARRIVÉ (M.)

1994, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, PUF.

BENVENISTE (E.)

1966, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Gallimard.

1974, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Gallimard.

COQUET (J.-C.)

1993, "Temps et phénoménologie du langage", *Sémiotiques*, n°5.

1996, *La Quête du sens : le langage en question*, PUF, à paraître.

DEGUY (M.)

1986, *Choses de la poésie et affaire culturelle*, Hachette.

GUIRAUD (P.)

1953, *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry*, Klincksieck.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.)

1980, *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin.

MERLEAU-PONTY (M.)

1945, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard.

NADAL (O.)

1957, *La Jeune Parque : étude critique*, Le Club du Meilleur Livre.

RICŒUR (P.)

1986, *Du texte à l'action*, Seuil.

ROBINSON (J.)

1963, *L'Analyse de l'esprit dans les Cahiers de Paul Valéry*, José Corti.

VALÉRY (P.)

1957, *Œuvres*, I, Gallimard (Bib. de la Pléiade).

1973, *Cahiers*, I, Gallimard (Bib. de la Pléiade).

1974, *Cahiers*, II, Gallimard (Bib. de la Pléiade).

1995, *La jeune Parque et poèmes en prose*, éd. présentée par J. Levailant, Gallimard (Poésie)

Annexe

La Jeune Parque

de Paul Valéry

(vers 1 à 37)

1. Qui pleure là, sinon le vent simple, à cette heure
2. Seule, avec diamants extrêmes ?... Mais qui pleure,
3. Si proche de moi-même au moment de pleurer ?

4. Cette main, sur mes traits qu'elle rêve effleurer,
5. Distraitement docile à quelque fin profonde,
6. Attend de ma faiblesse une larme qui fonde,
7. Et que de mes destins lentement divisé,
8. Le plus pur en silence éclaire un cœur brisé.
9. La houle me murmure une ombre de reproche,
10. Ou retire ici-bas, dans ses gorges de roche,
11. Comme chose déçue et bue amèrement,
12. Une rumeur de plainte et de resserrement...
13. Que fais-tu, hérissée, et cette main glacée,
14. Et quel frémissement d'une feuille effacée
15. Persiste parmi vous, îles de mon sein nu ?
16. Je scintille, liée à ce ciel inconnu...
17. L'immense grappe brille à ma soif de désastres.

18. Tout-puissants étrangers, inévitables astres
19. Qui daignez faire luire au lointain temporel
20. Je ne sais quoi de pur et de sumaturel ;
21. Vous qui dans les mortels plongez jusques aux larmes
22. Ces souverains éclats, ces invincibles armes,
23. Et les élancements de votre éternité,
24. Je suis seule avec vous, tremblante, ayant quitté
25. Ma couche ; et sur l'écueil mordu par la merveille,
26. J'interroge mon cœur quelle douleur l'éveille,
27. Quel crime par moi-même ou sur moi consommé ?...
28. ... Ou si le mal me suit d'un songe refermé,
29. Quand (au velours du souffle envolé l'or des lampes)
30. J'ai de mes bras épais environné mes tempes,
31. Et longtemps de mon âme attendu les éclairs ?
32. Toute ? Mais toute à moi, maîtresse de mes chairs,
33. Durcissant d'un frisson leur étrange étendue,
34. Et dans mes doux liens, à mon sang suspendue,
35. Je me voyais me voir, sinueuse, et dorais
36. De regards en regards, mes profondes forêts.

37. J'y suivais un serpent qui venait de me mordre.

(...)

Extrait de [Valéry, 1957, p. 96-97]

